

FORÊTS PRÉSUMÉES ANCIENNES DU LIMOUSIN

Définition et enjeux :

Une « **forêt ancienne** » est un ensemble boisé n'ayant pas subi de défrichement depuis une date de référence. En France métropolitaine, on considère qu'une forêt ayant toujours eu un usage forestier depuis le milieu du XIX^e siècle est une forêt ancienne, indépendamment de l'âge des peuplements, de leur composition en essences ou de la gestion qui a été pratiquée.

Les forêts anciennes sont intéressantes à connaître et protéger car la continuité forestière sur un temps long favorise des **traits uniques de milieu et de composition d'espèces**.

En outre les sols forestiers anciens constituent des **stocks de carbone** intéressants qu'il convient de préserver par des pratiques sylvicoles raisonnées.

On parle de forêts *présumées* anciennes si la continuité de l'état boisé entre la période de référence et la période actuelle n'a pas été vérifiée systématiquement sur des documents de millésimes intermédiaires. C'est le cas des résultats présentés dans la fiche suivante.

L'ancienne région administrative du Limousin présente une cohérence culturelle et territoriale forte, autant par son histoire que par sa géographie et sa topographie.

Située sur les contreforts ouest du Massif Central, c'est une région de moyenne montagne sur sols à dominante acide (gneiss, granites) avec un climat sub-atlantique à influence montagnarde. De nombreux cours d'eau prennent source sur le plateau de Millevaches, certains alimentent le bassin versant de la Loire, d'autres celui de la Dordogne.

Si le Limousin, et surtout le plateau de Millevaches, est fortement associé aux maçons de la Creuse et à des paysages de landes et de bruyères reboisés massivement en résineux au XX^e siècle, des forêts anciennes sont bien présentes sur le territoire et font également partie de son identité. Situées principalement sur les plateaux Limousins et la châtaigneraie Limousine, mais également dans les vallées de la Corrèze et de la Vézère, elles donnent à voir d'autres facettes de l'histoire du Limousin liées aux usages de la forêt, comme les feuillardiers en Périgord-Limousin ou les gabarres sur la Dordogne.



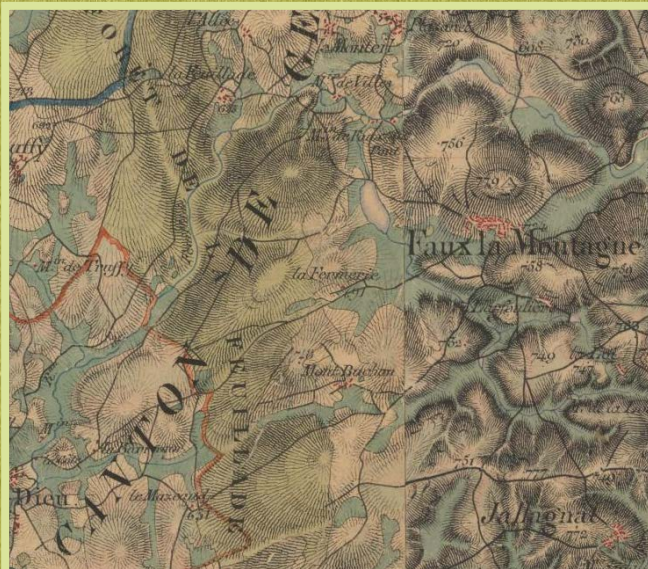
Zone Limousin.

À LA PÉRIODE DE L'ÉTAT-MAJOR AU MILIEU DU XIX^E SIÈCLE

SURFACE
DE LA FORÊT
204 000
ha

TAUX DE
BOISEMENT
12%

Cette surface forestière ancienne était déjà fortement morcelée car juste un peu plus d'un tiers composait des massifs de plus de 100 ha.



Forêt de la Feuillade, près de Faux-la-Montagne : l'une des rares forêts anciennes du plateau de Millevaches.

DE NOS JOURS

SURFACE
DE LA FORÊT
565 000
ha

TAUX DE
BOISEMENT
33%

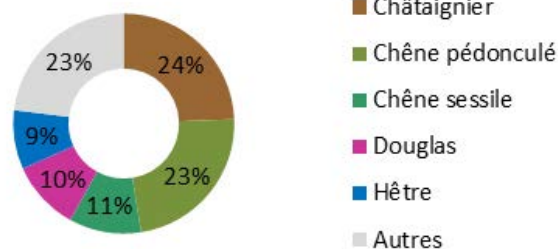
Des forêts récentes sont donc venues augmenter la surface forestière totale, mais en parallèle, certaines forêts présentes à l'État-major ont été défrichées.

Part des forêts présumées anciennes dans la surface forestière : 21 %

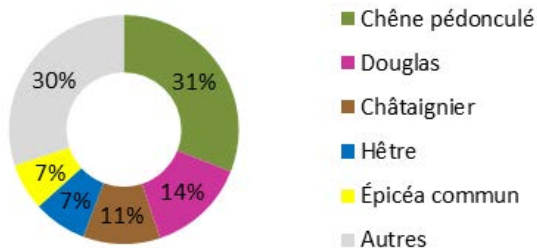
Un peu moins d'un tiers d'entre elles composent des massifs de plus de 100 ha.

La forêt limousine appartient à 94 % à des propriétaires privés.

Essences principales de peuplement en forêt ancienne



Essences principales de peuplement en forêt récente



En Limousin, les forêts anciennes se distinguent assez bien des forêts récentes. Les forêts anciennes sont composées très majoritairement de peuplements feuillus, tandis que la proportion de peuplements résineux est plus importante en forêt récente.

Les essences principales que l'on trouve le plus fréquemment en forêt ancienne sont le Châtaignier et le Chêne pédonculé puis le Chêne sessile. Le Douglas, essence introduite par plantation, ne vient qu'après. Douglas et Épicéa commun sont plus fréquents en forêt récente. On retrouve là l'historique lié au Fond Forestier National, qui a encouragé au milieu du XX^e siècle le boisement en résineux de terres délaissées par l'agriculture, notamment d'anciennes landes de parcours.

L'origine des peuplements et leur structure diffèrent également : les forêts anciennes ont beaucoup été conduites en taillis, notamment de châtaignier, avec ou sans futaie de chênes ; la densité de tiges issues de brins de cépées, souvent de faible diamètre, est supérieure à celle que l'on retrouve en forêt récente. La forte présence de taillis de châtaignier, souvent en mauvais état sanitaire, pose des questions quant à l'avenir de ces peuplements.

FOCUS SUR UNE ESSENCE : LE CHÊNE SESSILE

L'une des particularités des forêts anciennes du Limousin est la présence significative de **Chêne sessile**, ou **Chêne rouvre** (*Quercus petraea*). En France, avec le Chêne pédonculé, c'est l'arbre roi d'une production prestigieuse : le bois de merrain, pour la fabrication des tonneaux de vin et d'alcool. Bien présent également dans les forêts anciennes de Poitou-Charentes, il l'est beaucoup moins dans le reste de la région Nouvelle-Aquitaine.

L'étude des forêts anciennes montre que la présence de cette essence est souvent liée à l'ancienneté du boisement. En effet, contrairement au chêne pédonculé qui présente des caractères plus héliophiles et pionniers, le chêne sessile supporte mieux un léger ombrage dans le jeune âge. Il est ainsi apte à se développer dans une ambiance plus forestière. La continuité de l'usage forestier a donc pu favoriser son maintien localement et a contrario les défrichements ont participé de sa disparition.

Source : Travaux d'archéologie Limousine t. 23.



Feuilles et glands de Chêne sessile. © Nikanos (CC BY-SA 2.5 - Wikipedia).



Embarcadère de gabarre à Beaulieu-sur-Dordogne. © Daniel CULSAN (CC BY-SA 4.0 - Wikipedia).

Fiche réalisée par l'IGN et l'ARB NA. Données issues de l'étude *Cartographie et caractérisation des forêts anciennes de Nouvelle-Aquitaine*, 2021, IGN-CBNSA, et disponibles sur le Géoportail de l'Agence.

FOCUS SUR UN USAGE ANCIEN : LE TRANSPORT FLUVIAL DES BOIS

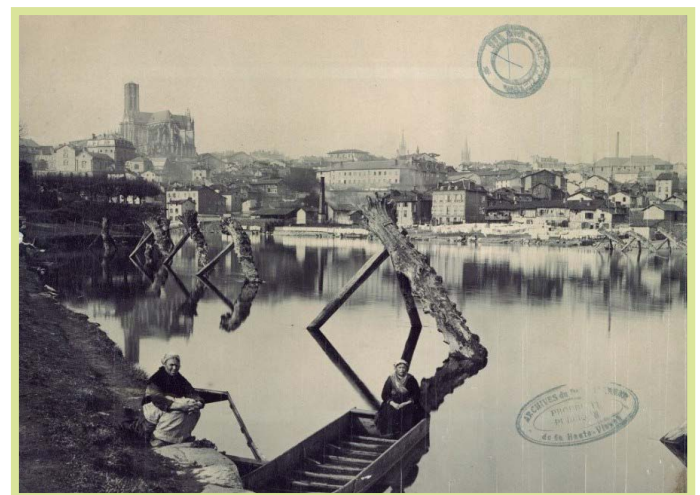
Avant l'utilisation du transport routier ou ferroviaire, le **transport des bois** par voie d'eau était très utilisé pour acheminer les bois issus de massifs éloignés des zones urbaines principales.

Les méthodes de transport (à bûches perdues, par trains de bois, par bateau) étaient très variables et tenaient compte des caractéristiques du lit et du courant de la rivière. Ainsi la Dordogne, cours d'eau « flottable et navigable » permettait d'acheminer les bois et d'autres marchandises depuis les forêts du Limousin et du Périgord jusqu'à Libourne et Bordeaux.

En Corrèze, dans la haute vallée de la Dordogne, sinueuse et encaissée, les bois étaient flottés, puis ils étaient récupérés dans la région d'Argentat. Certains étaient alors assemblés pour créer des bateaux en bois à fond plat, les gabarres, permettant de transporter une lourde charge malgré un faible tirant d'eau.

En Haute-Vienne, les bois exploités sur le plateau de Millevaches et flottés sur la Vienne étaient arrêtés à l'amont immédiat de Limoges par les *ramiers* (ouvrages en bois installés dans le lit de la rivière) avant d'être guidés et récupérés par les *naveteaux*, les flotteurs de bois. Ils étaient ensuite rangés en *abaux* (piles de bois) dans port du Naveix. Ces bois servaient au chauffage domestique mais alimentaient également les fours des manufactures de porcelaine.

Source : espritdepays.com.



Vue de Limoges en 1890. Les ouvrages en bois dans le lit de la Vienne sont des « chèvres » sortes de tréteaux en bois sur lesquels seront montés les « ramiers » lorsque le niveau du cours d'eau permettra le flottage des bois. Source : <http://ponticauds.com/index.html>.